



LE MONDE

JURIDIQUE

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 23, numéro 1

4^s

Me Renaud Coulombe du Mouvement Desjardins Chef des affaires juridiques d'entreprises de l'Année 2016



Renaud Coulombe accompagné de quelques membres de son équipe avec de gauche à droite : Eric Primeau, Luc Boucher, Esther Houle, Francois Cholette, Natalie Brown, Me Renaud Coulombe, Chef des affaires juridiques, Mouvement Desjardins, Stephanie Lee et Maxime Laverdière



Me Dina Raphaël, BMO
Conseiller juridique en entreprise
Gestion des litiges et des risques
de l'Année 2016

QUOTIENT

JURICOMPTABLES

L'INTELLIGENCE DES NOMBRES

COMPÉTENCE • EXPÉRIENCE • INDÉPENDANCE

L'IMPACT D'UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE

Parmi nos services offerts au milieu
juridique, notons les suivants :

- Quantification du préjudice économique dans le cadre d'un litige ou d'une réclamation d'assurance
- Enquêtes sur des soupçons et/ou allégations d'irrégularités, de fraude ou de corruption
- Détermination d'une perte d'exploitation et évaluation d'entreprises
- Ruptures de contrats et différends contractuels
- Assistance lors de procès, témoignages et rapports d'experts

Pour plus d'information :

info@quotientexperts.com | 514 798.5874

QUOTIENTEXPERTS.COM

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

JONATHAN ALLARD

CPA, CA, CA•EJC, EÉE, CFF, MBA
514 227-6158
jallard@quotientexperts.com

ALAIN LAJOIE

FCPA, FCA, CA•EJC, MBA
514 227-6163
alajoie@quotientexperts.com

RICHARD FORAND

CPA, CA, CA•EJC, CFF, MBA
514 227-6159
rforand@quotientexperts.com

MICHEL HÉBERT

CPA, CA, CA•EJC, CFF
Bureau: 514 227-6171
mhebert@quotientexperts.com

PAUL LEVINE

FCPA, FCA, CA•EJC, EÉE, CFF, CFE
514 227-6162
plevine@quotientexperts.com

QUOTIENT JURICOMPTABLES

999, boul. de Maisonneuve Ouest, bur. 1820, Montréal QC H3A 3L4
© 2015 Quotient juricomptables Inc. Tous droits réservés.

Chef des affaires juridiques d'entreprises de l'Année 2016

Par André Gagnon

Me Renaud Coulombe est Vice-président, Chef, affaires juridiques du Mouvement Desjardins depuis 2009. Il est le leader de l'un des plus importants services juridique ou contentieux au Québec et au Canada qui compte plus d'une soixantaine d'avocats internes dont le rayonnement s'étend à travers le Québec, bien sûr, terreau premier de Desjardins, le Canada et même les États-Unis et l'Europe, partout en fait où la plus importante coopérative de crédit a des intérêts, placements et investissements.

En 2014, Renaud Coulombe a réalisé, participé à une transaction majeure complexe en matière financière d'assurance-vie et de biens, et immobilière de plus d'un milliard lors de l'acquisition par le Mouvement Desjardins, sous la présidence alors de Monique Leroux, des actifs canadiens de la compagnie américaine State Farms, considéré par tous comme un joyau. (Voir le compte-rendu en anglais de Bloomberg, à cet égard).

Renaud Coulombe a pris son expérience comme avocat après avoir terminé son Barreau en 1988, chez Bell Canada International et ensuite BCE Inc. Puis avec le grand cabinet indépendant Lavery de Billy, en droit des affaires. Quelques années plus tard, il se joint à Ogilvy Renault (qui deviendra Norton Rose Fulbright) où il affine ses talents en matière d'acquisitions et fusions de sociétés dont il fut le leader au sein de ce cabinet pendant quelques années.

Une fois bien en selle chez Desjardins, il complète un MBA in Financial Services and Insurance (avec grande distinc-

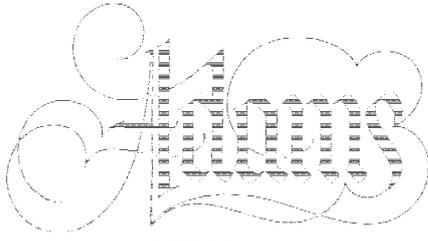


tion) auprès des universités Vlerick Leuven Gent Management School, University of St.Gallen et HEC Montréal en 2012.

Un client idéal

Me Kim Thomassin, associée directrice de McCarthy Tétrault pour le Québec, et récemment désignée pour recevoir le Mérite Christine-Tourigny, une reconnaissance honorifique décernée par le Barreau du Québec, pour son implication en faveur de l'avancement des femmes dans la profession, déclare devant un parterre d'avocates et d'avocats de contentieux d'institutions financières et de cabinets de pratique privée, qu'on lui a confié que Renaud Coulombe «est le client idéal». Son client, bien entendu, mais que d'autres cabinets présents se partagent aussi.

Gentleman dans le sens le plus courtois et noble du terme il est respectueux des gens qui l'entourent et avec qui il traite à l'externe, ajoute Kim Thomassin.



DEPUIS 1850

GRAVURES ADAMS INTERNATIONAL LTÉE

POUR TOUS VOS BESOINS EN IMPRIMERIE

IMPRIMER, GRAVER, ESTAMPAGE À CHAUD, GAUFREUR

EN-TÊTES DE LETTRES
ENVELOPPES
CARTES D'AFFAIRES

INVITATIONS
ANNONCES
COUVERTURES, ETC.

SYSTÈME DE GESTION DE COMMANDES EN LIGNE

**S.V.P. COMMUNIQUER AVEC NOUS
POUR RECEVOIR DES ÉCHANTILLONS
GRATUITS OU UNE SOUMISSION**

5690, BOUL. THIMENS
ST-LAURENT, QUÉ. H4R 2K9
FAX (514) 937-9316
TÉL. (514) 937-7744
adamsoe@adamsengraving.com

MONTRÉAL & TORONTO
1-888-232-6729

«Sophistiqué, en pleine possession de sa business, il s'assure, dit-elle, de rendre ses conseillers juridiques externes encore meilleurs...». Elle affirme que les honneurs, les reconnaissances publiques, Renaud «y hait ça!» Mais il adore les partager pour d'autres.

«Du côté de ses collègues à l'interne, ajoute Kim Thomassin, on me rapporte d'aussi belles choses...Il inspire confiance et le respect de tous ceux avec qui il traite, et ce, peu importe le niveau hiérarchique (ce qui n'est pas une mince affaire). Il nous «drive» à devenir meilleurs. Il sait s'entourer des meilleurs.»

Le talent

Kim Thomassin ne pouvait passer sous silence une petite «vacherie», le mot étant du Monde Juridique. Elle ajoute que «Renaud a vraiment l'œil pour le talent-il a bâti et attiré au contentieux du Mouvement Desjardins un «all star team» qui fait l'envie de plusieurs cabinets.

Puisqu'on est ici entre amis, je vais lui pardonner pour de bon d'être venu chercher notre associée et amie Stéphanie Lee.»

Kim a rappelé que Renaud est un bon vivant, et que malgré sa taille de jeune premier, il aime la gastronomie où que ce soit dans le monde autant la «bouffe de rue de Delhi» que les grands crus et les restaurants de Paris. Il adore enfourcher son vélo et rouler autant de kilomètres possible pour examiner de plus proche certains paysages et des sites déterminés.

Pas surprenant que Renaud Coulombe soit membre du conseil d'administration de Juritour, organisme réunissant avocats, notaires, parajuristes et autres amis de la bécane qui partagent cette passion et roule pour amasser des fonds pour la fibrose kystique au Québec chaque année.

Renaud Coulombe est membre du conseil exécutif de la section du Québec de l'Association canadienne des conseillers juridiques d'entreprises. Son implication sociale revêt divers aspects soit de l'autisme à la formation professionnelle et autres formes de dévouement pour ses semblables.

Kim Thomassin a enfin salué celle qui partageait la scène en 2016 avec Renaud Coulombe, Me Dina Raphaël, conseiller général adjoint de BMO (Banque de Montréal). Elle sera plus amplement présentée par son vice-président, Mario Rigante. A cet égard, Renaud a lancé en boutade à son vis-à-vis Rigante, un bon Italien comme il se doit, que

si jamais il voulait savoir comment on peut transformer en coopérative, «coopérativer» une banque à charte, il se ferait un immense plaisir de lui expliquer.

La soirée du conseiller juridique d'entreprise de l'Année

2016 se poursuit dans les pages suivantes où l'enthousiasme et la solidarité professionnelle s'est manifestée comme à chaque année depuis des lunes maintenant.

(voir la vidéo du bref discours de Kim Thomassin et de Renaud Coulombe sur Facebook Le Monde Juridique www.lemondejuridique.com)

Desjardins Group completes the acquisition of State Farm's Canadian operations businesses

Source Bloomberg, 2014

Desjardins Group, the leading cooperative financial group in Canada, announces that it has completed the purchase of State Farm Canada's businesses in property and casualty and life insurance, as well as its Canadian mutual fund, loan and living benefits companies as at January 1, 2015.

As a result, Desjardins Group becomes the second largest P&C insurance provider in Canada with annual gross written premiums increasing from over C\$2 billion in 2014 to more than C\$4 billion projected in 2015. This transaction also increases the Group's geographic diversification of earnings and risk while providing an advantage of scale and strengthens its position among life and health insurers in Canada.

Desjardins warmly welcomes State Farm Canada's employees and agents to its family "Similarities between our two organizations are numerous," said Monique F. Leroux, Chair of the Board, President and CEO of Desjardins Group. "We are thousands who are close and committed to millions of customers. I am confident that our shared values, our passion and commitment to our work will allow us to better serve Canadians, together. This gives me tremendous confidence in the future. I also want to salute everyone for the energy they have invested and will continue to devote to the success of this integration."

State Farm's more than 1,900 Canadian employees and network of close to 500 agents will continue to serve over 1.2 million customers in Ontario, Alberta and New Brunswick. Desjardins still expects the transaction will lead to job creation in the coming years in Canada, including in Quebec. Desjardins will continue to operate its other insur-

ance brands separately across the country.

"I'm especially proud of this agreement since it's the result of three financial cooperative and mutual organizations: State Farm and Desjardins, with the support of Crédit Mutuel, our long-term European partner, coming together to create an insurance leader in Canada," added Leroux.

"Our financial investment reflects our confidence in the strength of the combined businesses going forward. Desjardins' cooperative mission and customer focused values will benefit Canadian customers," said Edward B. Rust Jr., State Farm Chairman and Chief Executive Officer.

"Our commitment illustrates Crédit Mutuel's interest in actively contributing to the launch of the second largest P&C insurer in Canada and to its growth. It is a concrete demonstration of the special relationship that exists between us and Desjardins, and of the confidence we have in this new organization," added Michel Lucas, President of Crédit Mutuel.

As part of the agreement, State Farm invested C\$450 million in non-voting preferred shares into Desjardins Group's post-closing property and casualty insurance businesses, which includes the newly acquired State Farm Canada property and casualty operations. In addition, Crédit Mutuel, a major European cooperative financial group, invested C\$200 million. Desjardins Group allocated C\$700 million in capital to support the growth of its P&C business. Desjardins Financial Security (Desjardins' Life and Health Insurance subsidiary) with other business units also allocated C\$250 million in capital for the life insurance, mutual fund, loan and living benefits components of the agreement.

Conseiller juridique en entreprise-Gestion des litiges et des risques de l'Année 2016

Par André Gagnon

Me Dina Raphaël, Conseiller général adjoint, Affaires juridiques, corporatives et conformité, BMO Groupe financier, était associée au sein du bureau Lavery, de Billy où elle pratiquait, depuis quinze ans, dans le domaine du litige, lorsqu'elle a reçu un appel de Me Donna Parish, Deputy General Counsel de BMO. Après quelques minutes de conversation, Me Raphaël a indiqué à Me Parish: « You know I don't practice in banking law ? » Et cette dernière de répondre: « Oh ! but you dont need a background in banking law. » Dina Raphaël avoue que la prochaine question aurait dû être: But don't you work for Bank of Montreal ? Mais elle était déjà sous le charme et sa curiosité était piquée.

À cet effet, M. Mario Rigante, premier vice-président de la Direction du Québec de BMO Banque de Montréal, qui a présenté sa collègue Dina Raphaël et lui a rendu hommage, l'a comparée à une bicyclette: elle est en équilibre seulement lorsqu'elle est en mouvement....Ce saut du nid douillet de la pratique privée à la pratique en contentieux, au sein d'une industrie qu'elle ne connaissait pas, allait lui procurer tout le mouvement désiré: elle a donc plongé, il y a trois ans déjà. Elle est responsable de l'équipe des affaires juridiques qui supporte la Banque de Montréal au Québec et «elle fait une différence» a déclaré Mario Rigante lors du Dîner annuel 2016 des conseillers juridiques d'entreprise.



Me Dina Raphaël

Du même souffle, Mario Rigante, un orateur hors pair, ajoute « Dina est comme une maman italienne, elle aime avoir du plaisir. Nous connaissons son rire distinctif et profitons de sa bonne humeur contagieuse, elle prend soin de son équipe, elle est à leur écoute, et leur prépare même le cappuccino et des macarons que je n'ai pas encore eu

le plaisir de goûter, même si, moi, je partage des recettes avec elle. » Rire général dans la salle Saint-Denis bondée du Club Saint-James, ce qui allait donner le ton à cette soirée mémorable.

Être à l'affût et communiquer : changements opérationnels et litiges en baisse

L'équipe des affaires juridiques est constamment à l'affût des risques légaux, réglementaires, opérationnels et de la réputation de la BMO. La vision de Dina de la gestion des risques est telle que son équipe entretient un dialogue constant avec plusieurs groupes de la BMO, lui permettant ainsi d'avoir des antennes, d'identifier les situations récurrentes, les dernières tendances et de prendre action. L'objectif visé est donc d'être en mode prévention et non seulement en mode réaction.

Depuis son arrivée, Dina a contribué à des changements importants au niveau opérationnel et a dispensé de nombreuses formations pour outiller ses collègues à gérer et réduire les risques. À cet effet, Mario Rigante soutient : « Elle croit beaucoup en la communication à l'interne pour que chacun de nous à la BMO puissions travailler en harmonie. La nouvelle philosophie de la BMO et des Affaires juridiques fait en sorte que le nombre de litiges est en baisse. » Les éléments clés du succès de l'équipe sont donc d'être à l'affût des risques, sensibiliser les équipes à ces risques et communiquer clairement et efficacement. « Her communication skills are impressive and this is so important because criticism, like rain, should be gentle enough to nourish a person's growth without destroying the roots », a déclaré Mario Rigante. Quelle belle philosophie au sein d'une grande organisation!

Incarner la mission de BMO: « Ici, pour vous. »

Le premier vice-président note que l'apport de Dina contribue à donner vie à la mission de la BMO d'être « Ici, pour vous. » En effet, elle présente les arguments en se mettant « dans les souliers de nos clients. » Elle favorise une approche conciliatrice et est toujours ouverte au dialogue. Ce qui la distingue est sa capacité à prendre en considération les différentes perspectives: légale, affaires et expérience client. « De plus, Dina n'hésite pas à dire: Mario, malgré la situation, notre client a raison. Dans tout ce qu'elle fait, elle recherche toujours le meilleur intérêt de la BMO. Elle était au sommet de son domaine lorsqu'elle s'est jointe à la Banque, mais elle excelle encore plus au sein de BMO, car il y a un match parfait entre ses valeurs personnelles et celles de BMO », a conclu Mario Rigante.



Mario Rigante, premier vice-président au Québec de la BMO

Collaboration avec les avocats externes: travail d'équipe et relations de partenariat

Dina Raphaël et son équipe ont tissé des liens serrés avec les avocats externes qui défendent les intérêts de la BMO. Elle est activement impliquée dans l'élaboration des approches et des stratégies et est présente à chaque étape importante des dossiers, ce qui lui permet d'avoir un pouls du dossier. Un avocat en pratique privée qui travaille avec Dina soutient: « Tout le monde vous dira qu'elle est intelligente, efficace et qu'elle a un sens aigu de l'humour et de la répartie. Tout ceci est vrai. Mais sa grande force tient du fait qu'elle réussit, à l'aide de ces mêmes qualités, à aller chercher le meilleur des gens qui l'entourent et qu'elle le fait avec adresse et doigté. Dina sait établir des relations de partenariat avec les avocats externes et leur faire sentir qu'ils travaillent en équipe et non pour elle. » Un autre avocat qui collabore étroitement avec elle mentionne: « Dina a la capacité de rallier des gens à une approche commune dans l'intérêt de la Banque alors qu'ils pouvaient, au départ, avoir des opinions diamétralement opposées. » Dina a chaleureusement remercié les avocats de pratique privée qu'elle qualifie de passionnés, talentueux, déterminés, soucieux de la conduite et de l'image de la BMO. Elle

Suite à la page 9

Volume 23, numéro 1

LE MONDE JURIDIQUE

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec)
 H1L 4Y5
 (514) 353-3549

Courriel : agmonde@videotron.ca
 Internet : www.lemondejuridique.com
 Facebook : Magazine Le Monde Juridique

Rédacteur en chef
André Gagnon, B. A., LL. L.

Adjointe à la rédaction
Jeanne d'Arc Tissot

Saisie de textes
Louis-Benjamin Gagnon

Publicité
 642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec) H1L 4Y5
 Tél.: (514) 353-3549

Tirage et distribution
Zacharie Gagnon

Abonnement:
Mme Jeanne D'Arc Tissot
 Téléphone: (514) 353-3549

Infographie
Image-innée

Photographie
Paul Ducharme, Photographe

Le Monde Juridique est publié par
 Le Monde Juridique Inc.

Président et Éditeur: *André Gagnon*

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.
 L'abonnement est de 40 \$ par année.
 (On peut aussi se la procurer à la librairie
 Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans
 Canadian Advertising Rates and Data (Card).

COPYRIGHT 2016 - LE MONDE JURIDIQUE.

*La reproduction totale ou partielle des articles est
 formellement interdite sous peine de poursuite.*

Me Renaud Coulombe Chef des affaires juridiques d'entreprises de l'Année 2016 <i>Par André Gagnon</i>	3
Me Dina Raphaël, BMO Groupe Financier, Banque de Montréal Conseiller juridique en entreprise-Gestion des litiges et des risques de l'Année 2016 <i>Par André Gagnon</i>	6
L'ADDUM souligne la contribution exceptionnelle de trois des siens	10
Achalandage et autres actifs incorporels d'un cabinet d'avocat(e)s <i>Par Richard M. Wise, associé, MNP sencl, srl</i>	12
«Le dîner annuel du Conseiller juridique d'entreprises de l'Année 2016» en photos	16
Une soirée remplie d'émotions au Dîner présidentiel	19
Me Danielle Gagliardi, notaire, secrétaire de l'Ordre Chambre des notaires du Québec, honorée par l'Association des Juristes Italo-canadiens du Québec	21
Faculté de droit de l'Université Laval Une centaine de diplômés de Montréal au cocktail annuel	24
Le JBM annonce le départ de Me Catherine Ouimet, Directrice générale	25
Les Mérites 2016 Le Barreau du Québec honore trois de ses membres	26
Une somme record amassée pour la 8ème édition du spectacle bénéfique d'Avocats sans frontières Canada	28
Mérite Christine-Tourigny à Me Kim Thomassin	29
L'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) a remis un doctorat honoris causa à l'ex-ministre et avocat Marc-André Bédard.	30

SténoFac Inc.

Tous les services aux portes du palais...

**Une équipe bilingue de 17 sténographes
à la fine pointe de la technologie
à l'ère du numérique**

*Notre équipe bilingue de sténographes expérimentées vous offre la possibilité d'obtenir vos transcriptions
au jour le jour, via Internet, en format condensé avec index de recherche ou en tout autre format que vous souhaitez.*

- Transcription à partir de CD, vidéo, répondeur
- Prise de vidéo
- Déposition par téléphone
- Vidéo conférences
- Salle d'interrogatoire

TOUS LES SERVICES AUX PORTES DU PALAIS..... UN SEUL NUMÉRO (514) 288-1888

50 De Brésolas, Montréal (Québec) H2Y 1V5

Télécopieur : (514) 288-4888 • Courriel : stenofac@stenographe.com • Internet : www.stenographe.com

conclut en disant: You make me shine: la reconnaissance qui m'est décernée ce soir en est la meilleure preuve.

Partage de reconnaissance

Dina s'est empressée de remercier Mario Rigante pour sa présentation résultant presque d'une évaluation 360 degrés. Elle a souligné être choyée de travailler au sein de la BMO, une organisation ayant une culture forte et une vision claire. Selon elle, travailler avec Mario Rigante et son équipe l'amène à se dépasser: you inspire me and make me want to be a better lawyer. Dina a remercié Donna Parish, une leader remarquable, pour l'opportunité offerte il y a déjà trois ans et la confiance témoignée au quotidien; elle a également noté l'apport de son équipe extraordinaire composée de juristes passionnés, travailleurs et dévoués. Elle a enfin salué son conjoint, Me Eric Azran, associé chez Stikeman Elliott qui l'a encouragée à se joindre à la BMO, qui la soutient au quotidien et l'inspire par sa passion du droit et du litige.

Femme, maman et avocate engagée

Femme de carrière passionnée, déterminée et maman dévouée de deux garçons Noah et Ariel, elle a été chargée de cours à la Faculté de droit de l'UDM pendant six ans, elle était Maître de stage chez Lavery, elle a siégé sur le Comité de liaison du Barreau de Montréal avec la Cour supérieure, elle a été activement impliquée au sein de la Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine pendant cinq ans, elle est membre du conseil d'administration de Pro Bono Québec et s'implique auprès de l'organisme Jeunesse, J'écoute. Main de fer dans un gant de velours, elle accomplit beaucoup tant dans sa vie personnelle que professionnelle grâce à sa capacité de créer et maintenir des liens. Mario Rigante, qu'elle appelle amicalement, son patron, conclut ainsi: " In order to build success, some would say that as a lawyer, you must have the knowledge, the competencies, the professionalism; others would say it is the interpersonal and communication skills that must stand out. In your case, you have them all. Maya Angelou says people may forget what you say, may forget what you do, but never forget how you make them feel-this is what makes you, you ! "

Toutes nos
félicitations !

BMO  **Groupe financier**

BMO Groupe financier tient à féliciter Dina Raphaël qui a été reconnue « Conseiller juridique en entreprise-Gestion des litiges et des risques de l'Année 2016 ». Toutes nos félicitations !

MD/INC Marques de commerce de la Banque de Montréal.

L'ADDUM souligne la contribution exceptionnelle de trois des siens

Le 6 mai dernier, l'Association des diplômés en droit de l'Université de Montréal (ADDUM) a décerné des prix Distinction ADDUM à l'Honorable Céline Hervieux-Payette, sénatrice, à Me Julien Brisebois, directeur général adjoint pour le Lightning de Tampa Bay ainsi qu'à Me Nathalie Roy, directrice générale d'Éducaloi.

Les prix qui leur ont été remis visent à honorer des diplômés exceptionnels s'étant illustrés par leur contribution au rayonnement du droit québécois et de la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

« Nous tenons à souligner le parcours impressionnant de chacun des lauréats qui ont réussi, à leur façon, à s'illustrer par leur engagement politique, par leur participation à la cause de la justice ou encore par leur parcours d'affaires » a déclaré la présidente de l'ADDUM, Me Michèle Moreau. « Nous les remercions pour leur grand apport à la communauté formée par les diplômés. »

Ce qui caractérise le parcours de l'Honorable Céline Hervieux-Payette, c'est son grand dévouement envers le service public. Éluë à la Chambre des communes du Canada en 1979, elle a occupé plusieurs fonctions importantes au cours de sa carrière, notamment comme secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada et ministre d'État. Puis, nommée au Sénat en 1995, elle y a siégé jusqu'à tout récemment, occupant d'ailleurs les fonctions de Leader de l'opposition au sénat en 2007-2008. Mme Hervieux-Payette, qui a participé activement au processus de législation, affirme que sa formation en droit a joué un rôle central dans sa carrière.

Après avoir cumulé plusieurs fonctions pour le Cana-



De gauche à droite : Me Martin Thibault, vice-président de l'ADDUM, les trois lauréats Me Nathalie Roy, directrice générale d'Éducaloi, Me Julien Brisebois, directeur général adjoint pour le Lightning de Tampa Bay et l'Honorable Céline Hervieux-Payette, sénatrice, ainsi que la présidente de l'ADDUM, Me Michèle Moreau.

diens de Montréal, avec qui il a passé neuf saisons, Me Julien Brisebois continue de s'illustrer dans le monde du hockey et du droit sportif. Celui qui entame sa sixième saison à titre d'assistant directeur général pour le Lightning de Tampa Bay jouit d'une grande reconnaissance de ses pairs et fait l'envie de bon nombre d'avocats amateurs de sport grâce à son parcours unique. C'est avec humilité qu'il a reçu cette distinction de son alma mater et la partage avec des lauréates inspirantes.

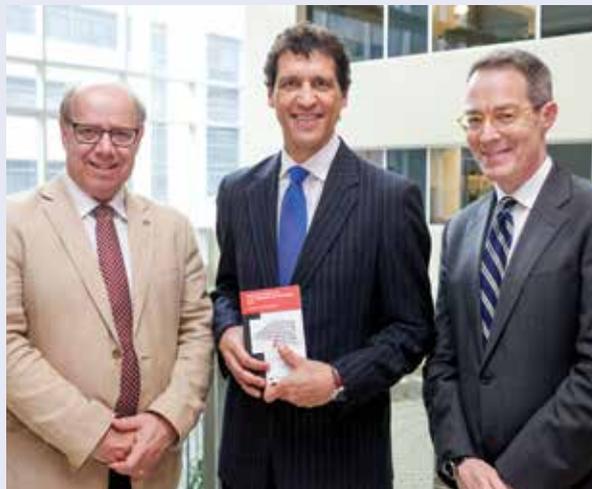
Quant à Me Nathalie Roy, qui a reçu la distinction Avocate émérite en 2014, c'est à son initiative qu'a été créé l'organisme bien connu Éducaloi. Elle en assume la direction générale depuis sa création en 2000, un rôle qui lui permet de travailler à l'amélioration de l'accès à la justice en informant le public sur la loi, sur ses droits et ses obligations par du contenu vulgarisé et de qualité. Femme de conviction, son dévouement envers l'accès à la justice transparait clairement dans son par-

cours et a permis d'inspirer plus d'un juriste à rejoindre la cause.

Au sujet des lauréats, le Doyen de la Faculté de droit de l'Université de Montréal Jean-François Gaudreault-DesBiens, Ad. E., a déclaré ce qui suit : « La diversité des parcours et profils des trois diplômés honorés par l'ADDUM, de même que les succès qu'ils ont connus, montrent bien la qualité de la formation fondamentale offerte à la Faculté et le vaste horizon de possibles s'offrant à ses diplômés. »

L'ADDUM a également profité de la cérémonie pour remettre une bourse de 1 000 \$ à une étudiante de la Faculté qui a fait preuve d'un engagement exceptionnel dans la vie facultaire et dans la communauté. La récipiendaire 2016, Mme Judith Lemieux, cumule les implications au sein d'organisations telles que Pro Bono Québec, Projet Innocence et Unicef. Avec sa vision inspirante du rôle des juristes dans la société, Mme Lemieux démontre clairement que les nouveaux diplômés de la Faculté sauront eux aussi se démarquer au cours des prochaines années.

Lancement d'un ouvrage important sur les différends



L'auteur, Me Louis Marquis, Ad.E., ancien doyen de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, entouré de gauche à droite de Pierre Dumouchel, directeur général de l'École de Technologie Supérieure (ETS) et l'honorable Nicholas Kasirer, juge de la Cour d'appel du Québec. Photo prise lors du lancement au début de mai de l'ouvrage de Me Marquis intitulé «Droit de la prévention et du règlement des différends-Principes et fondements»

LE GRAND DÎNER 2016

Me Casper M. Bloom à l'honneur

Jeudi, le 17 novembre 2016
Salle Maisonneuve de l'Hôtel InterContinental

Pour inscription: addum@droit.umontreal.ca

addum

Association des diplômés en droit
de l'Université de Montréal

« Achalandage et autres actifs incorporels d'un cabinet d'avocat(e)s »

– Partie 2

La partie 1 de cet article décrivait les méthodes d'évaluation d'un cabinet d'avocat(e)s. Cette seconde partie identifie l'achalandage et les autres actifs incorporels d'un cabinet d'avocat(e)s.

Par Richard M. Wise, associé, MNP sencrl, srl

Achalandage

À plusieurs reprises au 19e siècle et au début du 20e siècle, les lords juristes anglais se sont prononcés du point de vue juridique sur la question de l'achalandage.

À ce sujet, Lord Macnaghten a dit :

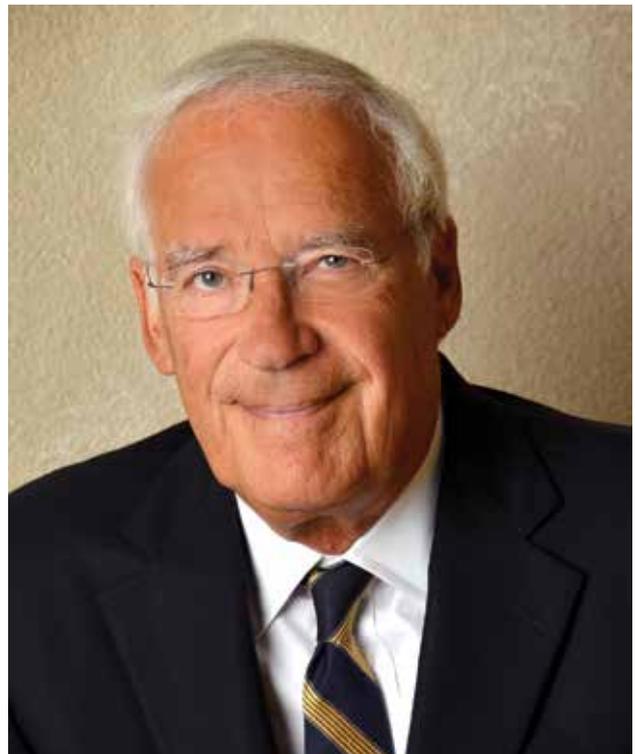
« What is goodwill? It is a thing very easy to describe, very difficult to define.

...

« ... it is the one thing which distinguishes an old-established business from a new business at its first start. The goodwill of a business must emanate from a particular center or source. However widely extended or diffused its influence may be, goodwill is worth nothing unless it has power or attraction sufficient to bring customers home to the source from which it emanates. Goodwill is composed of a variety of elements. It differs in its composition in different trades and in different businesses in the same trade. One element may preponderate here and another element there. »¹

Lord Lindley a pour sa part décrit l'achalandage comme suit :

« Goodwill regarded as property has no meaning



except in connection with some trade, business, or calling. In that connection I understand the word to include whatever adds value to a business by reason of situation, name and reputation, connection, introduction to old customers, and agreed absence from competition, or any of these

things, and there may be others which do not occur to me. »²

La définition de Lord Herschell était, quant à elle, la suivante :

« It is the connection thus formed, together with the circumstances, whether of habit or otherwise, which tend to make it permanent, that constitutes the goodwill of a business. It is this which constitutes the difference between a business just started, which has no goodwill attached to it, and one which has acquired a goodwill. The former trader has to seek out his customers from among the community as best he can. The latter has a custom ready made. »³

Dans sa décision de 1858 relative à l'affaire *Austen v. Boys*, Lord High Chancellor Chelmsford avait énoncé ce qui suit :⁴

« It is very difficult to give any intelligible meaning to the term 'goodwill', as applicable to the professional practice of a solicitor in this abstract sense. Where a trade is established in a particular place, the goodwill of that trade means nothing more than the sum of money which any person would be willing to give for the chance of being able to keep the trade connected with the place where it has been carried on. It was truly said in argument that 'goodwill' is something distinct from the profits of a business, although, in determining its value, the profits are necessarily taken into account, and it is usually estimated at so many years' purchase upon the amount of those profits. But the term 'goodwill' seems wholly inapplicable

to the business of a solicitor, which has no local existence, but is entirely personal, depending upon the trust and confidence which persons may repose in his integrity, and ability to conduct their legal affairs ».

La pratique du droit par l'entremise d'une société de personnes plutôt qu'une entreprise individuelle accroît les chances qu'il y ait un achalandage (l'achalandage relatif au cabinet), car, dans ce cas, même si l'un des associés devait quitter le cabinet, il est plus que probable que le cabinet poursuivra ses activités. Ceci dit, il faut néanmoins être en mesure d'établir l'existence de l'achalandage pour qu'il puisse être un actif transférable.⁵ Dans le cadre de l'affaire *Marwick and Mitchell v. Kerr*, laquelle a été entendue au Québec, le Juge Brodeur de la Cour suprême avait déclaré ceci : « what was acquired by W.B. Peat & Co. was [an] interest in the business and goodwill of Marwick, Mitchell & Co. » (et non les participations individuelles de MM. Marwick et Mitchell dans la société de personnes).⁶

La clientèle d'un cabinet ne peut pas être vendue de la même manière que peut l'être un objet. Le maintien de la relation avec la clientèle dépend dans quelle mesure le client sait qu'il retrouvera chez le cabinet successeur les mêmes qualités professionnelles. Comme nous l'avons indiqué dans la première partie de cet article, pour assurer la continuité, le transfert de la clientèle entre avocats exige une collaboration entre le vendeur et l'acquéreur, ainsi que l'acceptation du client. L'objectif d'un transfert est de « retrouver » les caractéristiques personnelles de l'avocat qui a su attirer les clients chez l'acquéreur (le successeur), tout en garantissant la même expertise juridique, la même qualité de service et le même degré de confiance. En effet, l'objet du transfert est la liste des clients « transférables » ainsi que les membres de



L'expertise dont vous avez besoin, à quelques pas de chez vous.

Le contexte économique d'aujourd'hui évolue rapidement. C'est pourquoi vous ne devriez pas avoir à traverser le pays pour obtenir le bon conseil. MNP vous offre le leadership et les conseils dont vous avez besoin, à quelques pas de chez vous. Nous sommes là où vous êtes, avec plus de 75 professionnels et membres de soutien dévoués partout au pays, pour vous offrir de meilleurs résultats, plus rapidement.

Communiquez avec Richard M. Wise, FCPA, FCA, FEEE, CA•EJC, CFF au 514.861.6523 ou richard.wise@mnp.ca



La prochaine étape : comment la mise en relation d'affaires fait toute la différence



*Danielle Montpetit,
Fondatrice et Présidente,
directrice générale du Groupe
Montpetit.*

Votre entreprise maintenant évaluée, vous êtes prêt à passer à la prochaine étape. Qu'il soit question pour vous de fusion ou d'acquisition de cabinet ou de participation, de vente ou d'achat d'achalandage ou encore que vous souhaitiez simplement connaître qui seraient les potentiels acquéreurs de ce que vous détenez, il peut s'avérer extrêmement délicat d'entamer des démarches par vous-même. Le moindre faux pas pourrait tout mettre en péril ! C'est pourquoi Groupe Montpetit offre un service de mise en relation d'affaires qui facilite ce processus tout en vous assurant de conserver votre position de force sur le marché et de rester stratégique dans l'atteinte de votre but.

C'est suite à une forte demande provenant du milieu juridique que Danielle Montpetit a mis sur pied ce service personnalisé et unique sur le marché. La mise en relation d'affaires se veut l'accomplissement de plus de trente années d'expérience, d'intégrité et de réussite qui font du Groupe Montpetit une véritable partenaire d'affaires.

Agissant à titre de conseillère, Danielle établit avec vous une stratégie ciblée unique à votre entreprise et conçue pour répondre à vos besoins. Sa connaissance accrue du marché et son impressionnant réseau de contacts la rendent indispensable à votre planification.

Agissant à titre d'intermédiaire, Danielle trouve pour vous les cibles potentielles compatibles avec vos besoins d'entreprise. En toute confidentialité, elle initie les communications entre les différents intervenants et vous accompagne tout au long du processus en vous accordant la meilleure exposition tout en respectant vos objectifs.

Quel que soit votre besoin ou votre situation, Groupe Montpetit est votre regard sur le milieu juridique.

MONTPETIT

■ RECRUTEMENT | RESSOURCES HUMAINES
RECRUITMENT | HUMAN RESOURCES ■

l'équipe professionnelle déterminés.

Les différents types d'achalandage sont les suivants :

- Achalandage commercial
- Achalandage individuel
- Achalandage personnel

Achalandage commercial

L'achalandage commercial se rapporte à l'entreprise ou au cabinet. Il se divise généralement en trois catégories :

- a) L'achalandage lié au produit, lequel découle de la qualité ou de la reconnaissance du produit de l'entreprise aux yeux du public (p. ex., une marque nationale connue).
- b) L'achalandage lié au service, qui est attribuable à la reconnaissance des services, à leur réputation auprès des clients et à leur acceptation par ces derniers. Puisqu'il se rapporte au cabinet, cet achalandage est commercial. La valeur d'une entreprise commerciale, contrairement à celle d'un cabinet de services professionnels, est fonction de l'excédent des bénéfices ou des flux de trésorerie sur un rendement normal de la valeur de ses actifs corporels nets (exclusion faite des actifs excédentaires). Cet excédent est « capitalisé » (c.-à-d. qu'il est converti en un montant de capital actualisé qui tient compte du risque exprimé à la date de l'évaluation).
- c) L'achalandage lié à l'emplacement, lequel découle de l'emplacement physique ou stratégique de l'entreprise (p. ex., un magasin de détail bénéficiant d'un emplacement à grand passage, un restaurant rapide ou un kiosque à journaux).⁷

L'achalandage relatif au cabinet est un achalandage commercial; dans le cas d'un cabinet d'avocats, les divers facteurs énumérés dans la première partie de cet article sont pris en considération dans son évaluation, s'il y a lieu.

L'Agence du revenu du Canada précise ce qui suit en ce qui concerne l'achalandage en général :

« On ne peut pas séparer l'achalandage de l'entreprise elle-même. Il accompagne l'entreprise et peut être vendu avec celle-ci, mais il ne peut être vendu séparément. De façon générale, l'achalandage peut être constaté comme un élément d'actif seulement lorsqu'une entreprise est

acquise comme une entreprise en pleine activité à un prix supérieur à la valeur de son actif net. »⁸

On peut supposer que l'« actif net » correspond aux actifs corporels nets et aux actifs incorporels identifiables (p. ex., les brevets, les droits d'auteur, les licences ou la liste des clients).

Achalandage individuel

Cette catégorie d'achalandage (à ne pas confondre avec « l'achalandage personnel », dont il sera question plus loin) se rapporte à tout cabinet comptant un ou plusieurs employés hautement qualifiés, qui ont des relations d'affaires précieuses (avec des clients, des fournisseurs, des banquiers, des entrepreneurs, etc.), une bonne réputation et un savoir-faire particulier, sans lesquels le cabinet aurait de la difficulté à maintenir son niveau de facturation brute ou de revenu net. Si l'un de ces employés devait mettre fin à son emploi et entrer en concurrence avec le cabinet en s'établissant à son compte ou en se joignant à un concurrent, le cabinet pourrait en subir les contrecoups. En pareil cas, il est probable que le cabinet chercherait à embaucher d'autres personnes compétentes et talentueuses pour assumer le rôle de la personne qui a quitté pour lui faire concurrence. Contrairement à l'achalandage personnel, comme nous l'indiquerons plus loin, l'achalandage individuel ne disparaît pas quand une telle personne quitte l'entreprise ou se retire de celle-ci, ou si elle décède.

Lorsque l'employeur qui embauche l'employé ou lorsque l'acquéreur de l'entreprise cherche à conclure un accord de non-concurrence avec celui-ci, cet accord confère une valeur commerciale à l'achalandage individuel (qui est généralement quantifiable).

Achalandage personnel

Puisque l'achalandage personnel n'est pas transférable, il n'a aucune valeur commerciale.⁹

L'achalandage personnel peut s'ajouter ou être inclus à la valeur du cabinet, mais il ne peut pas être vendu à titre d'actif du cabinet. Il se rapporte à la personne (ses compétences personnelles, sa réputation, ses relations privilégiées, etc.)

Lorsqu'il y a achalandage personnel, la question consiste à déterminer le montant qu'un acquéreur informé et libre de toute contrainte serait prêt à payer pour l'entreprise, sa-

445, rue Saint-Vincent
Montréal (Québec)
H2Y 3A6
Tél. 514.842.3901
1.800.831.3901
Télec. 514.842.7148
www.delavoy.ca

Confection
DE LAVOY
depuis 1980



Service personnalisé

Toges et accessoires
vestimentaires
pour profession juridique
et magistrature

Location et vente
tuxedos et accessoires,
toges, mortiers et épitoges
pour collation des grades

Nettoyage et réparation
de vêtements
de tout genre

Suite à la page 18

«Le dîner annuel du Conseiller juridique



Mario Rigante, premier vice-président, direction du Québec de la Banque de Montréal (BMO), Me Dina Raphaël, avocate en chef adjoint, et son fier papa, Sami.



Sami Raphael, père de Me Dina Raphaël, sa maman Thérèse et l'époux de l'avocate de la BMO honorée, Me Eric Azran, avocat de litige réputé de Stikeman Elliott.



Me Dina Raphael prête ses yeux à l'éditeur André Gagnon du Monde Juridique pour lire la plaque commémorative qu'elle vient de recevoir.



Les deux conseillers juridiques d'entreprise honorés, Me Dina Raphaël, Conseiller général adjoint de BMO et Me Renaud Coulombe, Vice-président aux affaires juridiques du Mouvement Desjardins.



Le dîner du Conseiller juridique d'entreprises 2016, un grand succès.

d'entreprises de l'Année 2016» en photos

Photos Paul Ducharme



Olga Schevchenko, gemmologue certifiée, a créé le collier de perles remis par Me Dina Raphaël de la BMO à la gagnante à droite sur la photo, (non identifiée) en présence de l'éditeur André Gagnon du Monde Juridique.



Me Marc-André Coulombe, associé chez Stikeman Elliott, Me Dina Raphaël de la BMO et Me François Gagnon, associé chez BLG.



Assis, de g. à d., Me Julia Wang, Me Eleonore Derome (fille du journaliste connu Bernard Derome), Me François Auger, debout, Me Philippe Bourassa, Me Renaud Coulombe et Me Sébastien Jetté, tous de Blakes-Montréal.



Me Gérald R Tremblay de McCarthy Tétrault échange avec Me Renaud Coulombe et une avocate du bureau



De g. à d., Me Sébastien Caroin de LCM, Renaud Coulome, Me Robert... de Fasken Martineau et Me Jean-Yves Simard de Lavery.



chant que la perte de cet employé ou de cet « as de la vente » risque d'avoir une incidence importante sur le cabinet.

Autres actifs incorporels, y compris la propriété intellectuelle

Les avocats prennent souvent les mesures qui s'imposent pour protéger la propriété intellectuelle ou les autres actifs exclusifs de leurs clients, mais ils prêtent rarement attention aux actifs incorporels que pourrait détenir leur propre cabinet. Comme nous l'avons mentionné dans la première partie de cet article, le bilan d'un cabinet d'avocats reflète rarement les actifs incorporels, y compris la propriété intellectuelle. Les actifs incorporels représentent souvent la part la plus importante de la valeur globale de tout cabinet, qu'il s'agisse d'une société commerciale ou d'un cabinet de services professionnels.

Les cabinets d'avocats peuvent détenir, et détiennent effectivement, bon nombre d'actifs incorporels différents. Les types d'actifs incorporels qu'un cabinet d'avocats peut détenir comprennent notamment :

- Les clients et les relations clients (la liste des clients transférables, en étant conscient que les clients ont le dernier mot et sont libres de faire affaire avec l'avocat de leur choix).
- Un réseau de relations et les sources de recommandations.
- Du personnel formé, professionnel et réuni (capital humain).
- Un logiciel exclusif, comme un logiciel créé à l'interne destiné à la recherche, aux procédures ou encore au suivi ou au contrôle des données.
- Les droits d'auteur sur le matériel technique, comme les manuels, les bulletins d'information à l'intention des clients ou les œuvres littéraires.
- Les logos.
- Les relations ou les affiliations avec d'autres cabinets juridiques ailleurs dans le monde et qui peuvent être la source d'importantes recommandations.
- Les droits de locataire, par exemple lorsque le cabinet a signé un bail à long terme et que le loyer est considérablement plus bas que les taux du marché actuels ou futurs, souvent pour un ou deux étages dans un immeuble prestigieux.
- Les accords de non-concurrence conclus avec d'anciens membres du cabinet, principalement lorsque ceux-ci sont des avocats très influents.

- Les contrats conclus avec des clients, par exemple les contrats d'importance obtenus du gouvernement ou les conventions de mandat.
- Les bases de données contenant la jurisprudence, des articles, les dossiers des clients, des renseignements sur leur secteur ainsi que sur les concurrents, etc.
- Une bibliothèque juridique, particulièrement chez les grands cabinets, y compris les livres de droit et les documents de référence, dont certains peuvent être hautement spécialisés et dater des années 1800.
- Les objets historiques (particulièrement dans les cabinets qui existent depuis longtemps; ces objets peuvent apporter de la valeur, ne serait-ce qu'en les encadrant et en les exposant dans la salle de réception du bureau).
- La réputation du cabinet d'avocats sur le marché public et la confiance que les clients potentiels lui accordent (ces éléments sont compris dans l'achalandage relatif au cabinet).
- Le matériel promotionnel, le matériel servant aux relations publiques et le matériel graphique exclusif – beaucoup de travail peut avoir été consacré à l'élaboration de tels documents, comme des études de commercialisation ou de marché.
- Les noms de domaine Internet.
- La bande passante et la sécurité en matière de communication permettant le transfert ou le stockage de données volumineuses, les fonctions à distance et les systèmes de vidéoconférence de pointe (par opposition aux téléphones multilignes comprenant une messagerie vocale et une ligne réservée à la télécopie).

Lorsqu'une acquisition ou une fusion est en cours de négociation, les facteurs susmentionnés sont pris en compte par l'acquéreur et l'acheteur, ou par les cabinets qui procèdent à une fusion.

La troisième partie du présent article portera sur les types de facteurs qui sont généralement pris en considération dans la répartition des bénéfices entre les associés d'un cabinet d'avocat(e)s en vue de l'établissement de la rémunération annuelle.

¹ *CIR v. Muller Et Co's Margarine, Limited*, [1901] AC 217, 223 (HL).

² [1901] AC 217, 235 (HL).

³ *Trego v. Hunt*, [1896] AC 7, 17-18 (HL).

⁴ *The Jurist – Reports*, Vol. IV-Part 1 (1858), p. 721.

⁵ *Hill v. Fearis*, [1905] 1 Ch. 466 (Australia); *MNR v. Ouellette et al*, [1971] CTC 121 (Ex. Ct.), *aff'd* [1975] CTC 111 (SCC).

⁶ *Q.R. 24 K.B. 321 (Que.)*, *aff'd* (1916), 53 SCR 1.

⁷ *The Queen v. Saskatoon Drug Et Stationery Co.*, [1979] 1 FC 442, and *Cruttwell v. Lye*, 17 Ves. R. 335, 34 ER 129, 134 (Ch. 1810).

⁸ *Bulletin d'interprétation IT-143R3*, « Sens de l'expression "dépense en capital admissible" », 29 août 2002, paragr. 5.

⁹ *Losey v. MNR*, [1957] CTC 146 (Ex.Ct.).

Une soirée remplie d'émotions au Dîner présidentiel

Le traditionnel Dîner présidentiel de l'ABC-Québec s'est tenu à l'Hôtel InterContinental de Montréal le 2 juin dernier. Comme l'a indiqué Me Michèle Moreau, présidente de la Division, ce prestigieux événement est l'occasion « de souligner et de célébrer comme il se doit le travail incomparable de quelques-uns des artisans de l'ABC-Québec », puisque quatre prix décernés par l'Association y sont remis. La conférencière d'honneur de la soirée Mme Nathalie Bondil, directrice et conservatrice en chef du Musée des beaux-arts de Montréal, a prononcé une allocution sur le thème de l'art et de la censure.

Le Dîner a été précédé d'un cocktail où les membres honorés se mêlaient à de nombreux acteurs et ténors de la communauté juridique québécoise. Plusieurs représentants des partenaires de l'ABC-Québec étaient également sur place, notamment du Groupe Montpetit, partenaire de la soirée, et SOQUIJ.

Me Michèle Moreau, présidente de l'ABC-Québec, a accueilli les convives en réitérant la pertinence de l'Association. Elle a indiqué son intention de renforcer la collaboration avec le Barreau du Québec. « Mon souhait est que nos deux organisations [...] trouvent de nouvelles façons de travailler côte à côte dans les dossiers chauds pour la profession, dont la situation de l'emploi chez les jeunes avocats et toute la question des modes de facturation. » Elle a chaleureusement remercié les bénévoles impliqués au sein des sections de droit « qui sont le cœur de l'Association » et du Comité exécutif. Elle a adressé une reconnaissance particulière à Me Antoine Leduc, président sortant, qui a assumé la partie 2015 du mandat de cette année. C'est durant le repas qui a suivi que les prix remis par l'ABC-Québec ont été présentés.

Me Michèle Moreau a présidé le Dîner présidentiel 2016.

Le prix Jules-Deschênes récompense l'engagement et



Me Michèle Moreau, présidente de la section ABC-Québec, lors du récent dîner présidentiel.

l'esprit d'équipe d'un bénévole de la Division. L'assistance s'est levée d'un bloc pour accueillir Me Marie Laure Leclercq du cabinet De Grandpré Chait. Dans son allocution, elle a fait le lien entre l'importance de l'implication bénévole dans sa vie et l'art, l'un des thèmes de la soirée : « [...] c'est par la voix du bénévolat, au sein du Barreau canadien, que j'ai eu la chance de pouvoir pratiquer ma créativité, et que j'ai pu ainsi trouver la fenêtre grande ouverte me donnant accès à mon humanité. »

Lire l'entrevue avec Me Marie Laure Leclercq

L'ABC-Québec est fière de souligner l'engagement bénévole de ses membres dans la communauté grâce au Prix pro bono Rajpattie-Persaud. C'est l'honorable Gary D.D. Morrison de la Cour supérieure du Québec qui s'est mérité cet honneur en raison de son engagement de longue date et de son impact auprès de l'hôpital Shriners pour enfants de Montréal. C'est le juge Mark G. Peacock, également de la Cour supérieure du Québec, qui a proposé sa candidature.



Mme Nathalie Bondil était la conférencière d'honneur de la soirée.



Me John Hoyles, président et chef de la direction The Canadian Bar Association / L'Association du Barreau canadien, et Me Michèle Moreau, présidente de l'Association du Barreau canadien - Division du Québec

L'honorable Morrison a tenu à souligner l'importance de l'implication des juristes pour la communauté : « Merci à tous ceux qui offre de leur temps aux bénéfices des autres. La société a besoin de vous. »

Lire l'entrevue avec l'honorable Gary D.D. Morrison

La quatrième section récipiendaire du Prix excellence – Sections de droit est l'Association canadienne des conseillers juridiques d'entreprises – Section Québec (ACCJE-Québec). L'ABC-Québec a créé cette récompense afin de souligner l'excellence de la formation offerte par ses sections de droit, qui constituent le cœur et l'essence de l'Association. C'est Me Stéfanie Germain, directrice, Affaires juridiques, Région de l'Est, à la Société canadienne des postes et membre du comité exécutif de l'ACCJE-Québec, qui est allée recevoir le prix au nom de son équipe. « L'ACCJE s'attarde aux besoins spécifiques des conseillers juridiques d'entreprises dans son offre de formation », a indiqué Me Germain.

Lire l'entrevue avec Me Frédérick Pérodeau, président de l'ACCJE-Québec

Le Prix étudiant – Engagement social souligne la contribution exceptionnelle à la communauté d'un étudiant membre de l'ABC-Québec et est accompagné d'une bourse de 300 \$. C'est M. Donald Tremblay de l'UQAM, fondateur et directeur de la Clinique juridique itinérante qui a reçu cet honneur pour son engagement envers l'accès à la justice pour les personnes itinérantes. « J'ai vu qu'en tant qu'avocat, on pouvait vraiment aider les gens et je

suis fier de faire partie de la profession », a déclaré le futur juriste. Il a également invité les personnes de l'assistance à s'impliquer auprès de la Clinique.

Lire l'entrevue avec M. Donald Tremblay

Après le repas, ce fut le moment de l'allocation de la conférencière d'honneur de la soirée, Mme Nathalie Bondil du Musée des beaux-arts de Montréal, intitulée « Moi ! la censure, jamais ! » De quelques histoires vécues sur l'autocensure positive et la liberté responsable au Musée. La conservatrice en chef a présenté ses réflexions sur la préparation de certaines expositions et sur la pertinence d'y présenter certaines œuvres particulièrement provocatrices selon le contexte social et politique où elles étaient présentées. « Il n'y a pas de censure au musée, il n'y a que des stratégies d'exposition », a-t-elle résumé.

Mme Nathalie Bondil était la conférencière d'honneur de la soirée.

La soirée s'est terminée avec un hommage surprise à Me John Hoyles, président et chef de la direction de l'ABC au niveau national, qui partira bientôt à la retraite. L'assistance a pu assister à l'une des rares fois où Me Hoyles est resté sans mot. Après s'être ressaisi, il a remercié les bénévoles de l'Association pour leur engagement remarquable : « En 20 ans, aucun bénévole de l'ABC ne m'a dit non pour s'impliquer dans un projet. » C'est cette implication sans failles qui a rendu aussi exceptionnelles ses 20 années à la tête de l'Association.

Me Danielle Gagliardi, notaire, secrétaire de l'Ordre Chambre des notaires du Québec, honorée par l'Association des Juristes Italo-canadiens du Québec

Je suis de la 3e génération de familles italiennes tant du côté paternel que maternel. Mes grands-parents ont immigré au Canada entre les années 1913 et 1923, faisant ainsi partie de la première vague d'immigration massive.

Âgé d'à peine 17 ans, mon grand-père paternel avait le profil type du jeune homme célibataire arrivant seul, attiré par les possibilités d'emplois offertes en Amérique.

Il a donc quitté sa « Calabria » natale et sa famille et ne verra certains proches qu'ici, au Québec, lorsqu'il les parrainera. D'ailleurs, il n'a connu son jeune frère, de 20 ans son benjamin, que lorsque celui-ci est arrivé au Québec.

Il a rencontré ma grand-mère d'origine italienne à Montréal et ont fondé une famille.

Il s'est éteint à l'âge de 97 ans sans jamais être retourné en Italie.

Ce grand-père paternel s'est enraciné ici, dans le quartier Villeroy. Il a contribué à l'économie et a perpétué le nom des GAGLIARDI grâce à l'aide qu'il a apportée à ses frères, neveux et nièces qui ont suivi ses traces en venant s'établir au pays.

Mon grand-père maternel, quant à lui, originaire de la « Toscana », est aussi arrivé seul au Canada, à l'aube de la quarantaine.



Ma grand-mère, une Bolognaise avec qui il était déjà marié, est venue le rejoindre quelque temps après.

Malheureusement, elle s'est éteinte quelques années après avoir donné naissance à ma mère, laissant ainsi mon grand-père, un artisan et sculpteur d'œuvres que l'on retrouve dans certaines églises du Québec, avec pour seule famille sa fille, donc ma mère.

Vous comprendrez que dans cette situation, nous avons peu d'information, de trace ou de lien avec cette branche

de la famille jusqu'au jour où, jeune mariée, ma mère reçoit l'appel d'un notaire lui annonçant qu'elle héritait, par représentation, d'un terrain « In Toscana ».

Elle apprend que ses oncles lui offrent la somme mirobolante de 800 \$ en contrepartie de ce lopin de terre dont elle ne connaît pas la valeur.

Empressée d'empocher les 800 \$ venus du ciel qu'elle utiliserait pour l'achat d'un immeuble au Québec, ma mère a signé, devant notaire, une procuration pour la vente de ce terrain.

Plusieurs années plus tard, alors moi-même notaire et mes parents retraités, nous nous remémorions la situation en riant et en se disant qu'ils auraient pu vivre une retraite « Sotto il sole Toscano ».

Nés au Québec vers la fin des années 1920, mes parents ont grandi dans un quartier francophone de Montréal, ont eu comme langue maternelle l'italien et une éducation en langue anglaise.

Bien que catholiques, les italo-canadiens n'étaient pas les bienvenus à l'école francophone à cause peut-être des soupçons qui pesaient sur eux durant la deuxième guerre mondiale. C'est pourquoi plusieurs se sont tournés vers l'école anglophone.

À contre-courant, soucieux de voir leur fille embrasser pleinement la culture québécoise, mes parents ont fait le choix de non seulement m'éduquer en français, mais d'en faire ma langue maternelle.

Pour mes parents, l'université n'était pas une option, ça allait de soi. Ils n'avaient cependant pas prévu que mon choix se porterait sur l'Université de Sherbrooke, où je resterai pendant 7 ans, soit la durée de mon bac en économie, mon bac en droit et mon diplôme de droit notarial.

Pas facile pour une « mama » italienne de voir partir sa fille unique.

Maintenant, j'en sais quelque chose puisque l'histoire se répète. Mais moi, mon unique fille, ce n'est pas Sherbrooke qu'elle a choisi mais plutôt l'Europe, l'Ouest du pays et possiblement la planète, car pour cette génération, il n'y a plus de frontières. L'importance d'aller à l'école, mes parents, enfants d'immigrants, l'ont vite comprise. Que leur fille soit assermentée notaire était pour eux l'ultime réussite. Pas

seulement ma réussite, mais également la leur, en tant que parents.

J'ai toujours pensé que le meilleur directeur marketing de mes services notariaux était mon père. Il voulait tellement m'aider à réussir ma vie professionnelle, notamment en m'amenant des clients, qu'il m'a aidée, sans le vouloir, à m'épanouir dans ma vie amoureuse lorsqu'il m'a présenté Jean, client potentiel, qui aujourd'hui est mon conjoint depuis 1987.

Les liens se sont rapidement et profondément tissés entre mon père et lui et finalement, ce bon québécois de Shawinigan a remplacé ce fils que mes parents ont perdu à l'âge de 10 mois, car il a vite compris que lorsque tu épouses une italienne, tu épouses la famille.

Mon histoire, c'est l'histoire de plusieurs d'entre vous à quelques variantes près.

Soyons fiers de nos ancêtres, des chemins qu'ils ont parcourus, de la voie qu'ils nous ont tracée.

Sans le savoir, ils nous ont permis d'exister et pour certains, de survivre, mais surtout, de nous offrir la possibilité de faire des choix.

Parmi ces choix, un a fait en sorte que nous soyons tous réunis ce soir.

Nous avons fait le choix de devenir juriste.

Notaire ou avocat, nous sommes animés par la justice, guidés par les lois et passionnés par le droit. Aujourd'hui, ce n'est pas seulement moi qui suis honorée, mais toute la profession notariale. Et je tiens à vous le dire, j'en suis très fière.

Des notaires d'origine italienne, il y en a plus qu'on pense.

En effet, on en compte environ 80.

Généralement, ceux qui choisissent le notariat répondent à un profil particulier.

Misant sur la conciliation et l'entente, le notaire est un juriste de proximité qui prévient les conflits en amont.

D'ailleurs, à la Chambre des notaires, nous aimons décrire le notaire comme le champion de la justice préventive.

Plus que ça, au même titre que le médecin de famille, le notaire de famille accompagne ses clients dans les grandes étapes de leur vie, qu'elles soient heureuses ou malheureuses.

Je suis donc très fière de faire partie de la grande famille notariale, car grâce à notre expertise visant le consensus, nous sommes en mesure d'apporter une contribution originale aux résolutions de conflits.

D'ailleurs, cette expertise a été reconnue par le législateur qui place le notaire dans le nouveau Code de procédure civile, au cœur de la nouvelle culture juridique.

Cette dernière met le citoyen au cœur de nos préoccupations.

Notaires, avocats ou membres de la magistrature, nous allons devoir travailler ensemble, main dans la main, vers un objectif commun, celui d'aider le citoyen.

Permettez-moi, chers consœurs et confrères de faire un clin d'œil particulier à mes collègues notaires.

L'été dernier, lors de mon passage à Rome avec mon conjoint, nous avons été reçus avec générosité, comme les Italiens savent si bien faire, par la directrice générale de l'Union internationale du notariat, madame Elena Bevilacqua. Mon regard a été attiré par un texte accroché au mur.

J'aimerais vous le partager.

Il s'agit du « Décalogue du Notaire » présenté par la délégation de l'Équateur qui a été approuvé par acclamation au cours de la session plénière du 8e Congrès de l'Union Internationale du Notariat Latin qui s'est déroulé à Mexico, en octobre 1965 et il se lit comme suit :

1. Onora il tuo ministero
Fais honneur à ton ministère
2. Astieniti, se il più lieve dubbio offusca la trasparenza della tua prestazione
Abstiens-toi, si le moindre doute pèse sur la transparence de tes actes
3. Rendi il culto alla verit
Vénère le culte de la vérité
4. Opera con prudenza
Agis avec prudence
5. Studia con passione
Étudie avec passion
6. Consiglia con lealtà

Conseille avec loyauté

7. Ispirati alla equità
Inspire-toi de l'équité
8. Attieniti alla legge
Observe la loi
9. Esercita con dignità
Exerce ton office avec dignité
10. Ricorda che la tua missione è « evitare contesa fra gli uomini »
Rappelle-toi que ta mission est d'« éviter les litiges entre les hommes »

En terminant, j'aimerais dédier cette reconnaissance à mon père et à ma mère qui me regardent d'en haut, j'en suis certaine, le cœur rempli de fierté.

Mais surtout à vous, Jean et Laurence, car c'est grâce à votre patience, votre soutien et la confiance que vous avez en moi que je suis une femme épanouie dans ma vie personnelle et professionnelle.

Je ne pourrais également passer sous silence qu'aujourd'hui ma fille, Laurence, fête ses 22 ans.

Je te souhaite que tes rêves deviennent réalités, que tes aspirations se concrétisent. Et pour chaque effort que tu sèmeras, succès et réussite tu récolteras!

Je t'aime!

Vi ringrazio per avermi assegnato questo riconoscimento!

L'honorable Antonio Discepola prendra sa retraite de la cour municipale de Montréal à la fin de juin. Il est le cofondateur de l'Association des Juristes Canado-Italiens du Québec.



Le Colonel Luc Lavoie décoré récemment par le Gouverneur Général du Canada David Johnston

Une centaine de diplômés de Montréal au cocktail annuel



Le 26 mai 2016 avait lieu à Montréal, au Club Mont-Royal, le Cocktail des diplômés de la grande région métropolitaine. Cette activité facultaire annuelle permet à nos différents diplômés demeurant dans la région, toutes promotions confondues, de se rencontrer pour échanger et obtenir des nouvelles de leur alma mater. Mme Eugénie Brouillet, doyenne de la Faculté, a d'ailleurs présenté quelques faits saillants concernant la Faculté de droit qui se sont déroulés au cours de la dernière année.

Pour cette édition, la Faculté a eu l'honneur d'accueillir le très honorable Jean Chrétien, diplômé de la promotion 1958. Après sa courte allocution, il a surpris de façon positive son auditoire en les invitant à lui poser des questions sur différents sujets, ce qui a eu pour effet de modifier le moment en une période d'échanges riches.

M. Denis Brière, recteur de l'Université Laval, et M. Yves Bourget, président-directeur général de La Fondation de l'Université Laval – Développement et relations avec les diplômés, ont également été invités à s'adresser aux convives.

Rappelons que M. Brière remettra un doctorat honoris causa d'université à M. Chrétien lors de la Collation des grades qui se tiendra le dimanche 19 juin 2016, sur le campus de l'Université Laval.

Cette rencontre annuelle est organisée en collaboration avec la Fondation de l'Université Laval – Développement et relations avec les diplômés. Une centaine d'invités présents au cocktail annuel des diplômés de la région de Montréal.

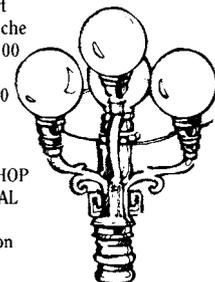
Jean Chrétien, ancien premier ministre du Canada, recevra un doctorat honorifique de son Alma Mater.

Le Mas des OLIVIERS

Ouvert
le dimanche
de 18 h 00
à
22 h 30

1216 BISHOP
MONTREAL

Réservation
861-6733



Le JBM annonce le départ de Me Catherine Ouimet, Directrice générale

C'est avec tristesse que le Jeune Barreau de Montréal (JBM) annonce le départ prochain de Me Catherine Ouimet, Directrice générale depuis près de 8 ans. Le professionnalisme et la vision dont fait preuve Me Ouimet ont permis au JBM de devenir un acteur influent et incontournable des milieux juridiques montréalais et québécois.

À titre de Directrice générale, elle a su rallier brillamment les équipes d'employées et les conseils d'administration avec lesquels elle a été appelée à collaborer et a mobilisé l'ensemble des membres du JBM autour de projets qui sont au cœur de sa mission. Depuis son entrée en fonction en 2009, où le JBM était composé de trois employés et d'une centaine de bénévoles au sein de ses comités, le JBM compte maintenant six employés permanents et plus de 250 bénévoles. Elle a en outre assuré une grande stabilité financière en développant de nombreux partenariats financiers et en appliquant une gestion rigoureuse des finances.

Le JBM tient à saluer l'apport inestimable de Me Ouimet à tous les grands projets du JBM depuis 2009. Parmi ceux-ci, le JBM se doit de souligner sa contribution à l'élaboration et la mise en œuvre du premier Plan stratégique de l'Association, au Rapport sur la situation de l'emploi chez les jeunes avocats ainsi qu'à celui sur le Système d'aide juridique québécois qui sera publié en septembre prochain, de même qu'à la venue, en mai 2017, du Congrès de l'American Bar Association - Young Lawyers Division. L'initiative de Me Ouimet a, entre autres, mené au positionnement enviable du JBM en matière d'intervention publique, ainsi qu'à la mise en place de projets devenus incontournables pour l'Association, tels le programme de Bourse de démarrage de cabinet, le Colloque Leadership avec un grand elle, le service gratuit d'information juridique à la Cour municipale de Montréal



Me Catherine Ouimet

et le Service de médiation sur place aux petites créances.

«Ce fut un réel plaisir de travailler avec Catherine. Elle a un engagement indéniable envers le JBM et la communauté juridique. Elle a contribué à promouvoir notre place à nous, jeunes avocats au cœur du milieu juridique et des affaires montréalais, tout en développant la confiance de nos divers partenaires et collaborateurs. Nous lui devons une fière chandelle.» affirme Me Extra Junior Laguerre, président du JBM.

Il s'agit d'un grand honneur pour le JBM d'avoir bénéficié de son expertise et de son leadership pendant ces huit dernières années. Le JBM remercie chaleureusement Me Ouimet pour son exceptionnelle contribution et lui souhaite le meilleur des succès dans ses nouvelles fonctions qui débiteront le 18 juillet 2016. Elle saura certainement relever ses nouveaux défis avec brio.

Me Ouimet a confirmé au Monde Juridique qu'elle a été nommée directrice du greffe des plaintes au Barreau du Québec.

Le Barreau du Québec honore trois de ses membres

Des distinctions honorifiques sont attribuées à Me Daniel Jutras, Ad. E., et à Me Louis Marquis, Ad. E., tandis que le Mérite Innovations - Accès justice est remis à Me Stéphane Verreau Verge. Les Mérites 2016 seront décernés officiellement au cours d'une cérémonie qui aura lieu le jeudi 2 juin 2016, à 14 h, dans le cadre de la Journée du Barreau 2016 au Palais des congrès de Montréal.



Me Daniel Jutras, Ad. E. - Mérite 2016 (Groupe CNW/Barreau du Québec)

Me Daniel Jutras, Ad. E. Un juriste et chercheur de haut niveau

Juriste de réputation mondiale, professeur et chercheur universitaire, Me Daniel Jutras, Ad. E., est le doyen de la Faculté de droit de l'Université McGill. Daniel Jutras est membre du Barreau du Québec depuis 1984 et a entamé dès 1985 sa

carrière de professeur de droit et de chercheur. La publication de ses nombreux ouvrages ont fait de lui une sommité en matière de droit comparé, de pédagogie juridique et d'accès à la justice.

Paru en 2007, *Le code et le ministre*, essai sur les commentaires, représente l'étude la plus complète des commentaires du ministre de la Justice sur le Code civil du Québec. L'ouvrage *Droit transitoire civil* (1994 et mis à jour) figure quant à lui parmi les références incontournables sur les questions de droit transitoire découlant de l'adoption du Code civil.

La réputation de Daniel Jutras dépasse les frontières de la province. Membre associé de l'Académie inter-

nationale de droit comparé, il a agi comme professeur invité dans plusieurs universités, notamment en France, et le ministère de la Justice de l'Érythrée l'a consulté dans le cadre de la réforme du Code civil et du Code de procédure civile de ce pays.

Entre 2002 et 2004, le professeur Jutras a pris congé de la faculté de droit pour devenir l'adjoint exécutif juridique du plus haut tribunal du pays, travaillant comme principal conseiller de Beverley McLachlin, juge en chef de la Cour suprême du Canada.

En 2013, la Cour suprême du Canada a nommé Daniel Jutras *amicus curiæ* dans l'affaire du Renvoi par le Gouverneur en conseil concernant la réforme du Sénat. C'est aussi en 2013 qu'il cosignait l'influent rapport du ministre de la Justice du Québec, *Les poursuites stratégiques contre la mobilisation publique - les poursuites bâillons (SLAPP)*. Par ailleurs, en janvier 2016, il a été nommé membre du Comité consultatif indépendant sur les nominations au Sénat par l'honorable Maryam Monsef, ministre des Institutions démocratiques.

Pilier du corps professoral, le doyen Daniel Jutras a contribué à améliorer les apprentissages et la formation des étudiants en droit à travers le Canada. Les étudiants de la Faculté de droit de l'Université McGill lui ont décerné le prix d'excellence en enseignement John W. Durnford, en 2006. Le doyen Jutras est Avocat émérite depuis 2014 et il a reçu la Médaille du Jubilé de la Reine Élisabeth II en 2013.

Me Louis Marquis, Ad. E. À l'avant-garde de la justice participative

Me Louis Marquis, Ad. E., détient une impression-



Me Louis Marquis, Ad. E. - Méri-te 2016 (Groupe CNW/Barreau du Québec)

nante feuille de route comme avocat, professeur, chercheur et gestionnaire. Admis au Barreau en 1987 après des études en droit à l'Université de Sherbrooke, il a été tour à tour professeur, vice-doyen, doyen de la Faculté de droit, secrétaire général et vice-recteur au sein de son alma mater. Il occupe actuellement le poste de directeur général par intérim et secrétaire général à l'École de technologie supérieure. Ses travaux en justice participative ont fait de lui un expert reconnu sur la scène mondiale. Il est en effet à l'origine de l'émergence, il y a une quinzaine d'années, de la nouvelle approche juridique et multidisciplinaire par les modes de prévention et de règlement des différends (PRD).

Au Canada, Me Marquis a accompagné des membres de la magistrature dans l'apprentissage de la médiation, de la justice réparatrice et d'une gestion d'instance productive. Il a pratiqué et enseigné l'arbitrage, la médiation et le droit du commerce international, et il a aussi été professeur invité dans plusieurs universités à travers le monde. Me Marquis a largement contribué à l'avancement des modes de prévention et de règlement des différends dans plusieurs pays en participant à des projets en Europe, en Afrique et à Haïti. Dans le cadre de ses mandats, il a acquis une réputation d'excellence qui lui a d'ailleurs valu d'être décoré du titre d'Officier de l'Ordre national de Madagascar.

Dévoué à son ordre professionnel, Louis Marquis a été très actif au sein de plusieurs de ses comités consultatifs. Dans le cadre de l'entrée en vigueur du nouveau Code de procédure civile, il a agi comme expert de contenu pour les fins d'une formation en ligne sur la philosophie du nouveau Code, et comme conférencier régulier sur le sujet au colloque du Barreau.

Auteur prolifique, on lui doit notamment les ouvrages International Uniform Commercial Law. Toward a Progressive Consciousness ainsi que Droit de la prévention et du règlement des différends. Fondements et principes.

Enfin, la contribution de Louis Marquis à l'avancement et au rayonnement du droit a également été remar-

quable en matière de programmes d'apprentissage novateurs et progressistes. Ainsi, il est l'initiateur du programme de maîtrise en prévention et règlement des différends à l'Université de Sherbrooke, qui est devenu la référence en la matière dans le monde francophone. Il est devenu Avocat émérite en 2013. On lui doit aussi la création de l'université d'été en Common Law et droit transnational.



Me Stéphane Verreau Verge - Méri-te Innovations Accès - justice 2016 (Groupe CNW/Barreau du Québec)

Me Stéphane Verreau Verge La technologie comme outil d'accès à la justice

C'est à Me Stéphane Verreau Verge que revient le Méri-te Innovations Accès - justice, une distinction remise pour souligner l'apport d'une organisation ou d'un membre en matière d'innovation technologique, communicationnelle ou administrative.

Membre du Barreau depuis 3 ans, Me Verreau Verge est l'illustration probante que la « valeur n'attend pas le nombre des années ». On lui doit le développement en 2015, avec son associé Me Alexandre Dufresne, d'une plate-forme web, Petites-Créances.ca, venant en aide aux citoyens présentant un dossier à la Cour des petites créances.

Petites-Créances.ca offre un service interactif dans la relation client-avocat et contribue à améliorer l'accès à la justice par sa volonté de vulgarisation, ses tarifs forfaitaires à la portée d'un plus grand nombre de personnes, ainsi que par la couverture géographique complète que permet Internet. La plate-forme propose une source d'information gratuite, simple et accessible, ainsi qu'un service d'accompagnement juridique avec des tarifs flexibles. Elle constitue une alternative intéressante à l'option d'un mandat confié à un avocat pour se préparer à une comparution aux petites créances.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour tirer un bilan de ses retombées sur le terrain, le site Petites-Créances.ca a été reçu positivement par la communauté juridique, aussi bien par la magistrature que par les avocats, ainsi que par les citoyens. Il a également été favorablement accueilli par les médias qui en font mention dans plusieurs reportages.

Une somme record amassée pour la 8^{ème} édition du spectacle bénéfique d'Avocats sans frontières Canada

Le jeudi 26 mai 2016, à l'occasion de la 8^{ème} édition du spectacle bénéfique organisé par Avocats sans frontières Canada (ASFC), Me Miguel Baz, président du conseil d'administration d'ASFC, secrétaire adjoint et chef divisionnaire, opérations juridiques chez Bell Canada, a annoncé que la somme record de 240 632 \$ a été récoltée.

C'est sous la présidence de la très honorable Beverley McLachlin, juge en chef de la Cour suprême du Canada, que des personnalités de la communauté juridique, des relations internationales, du monde des affaires et du milieu politique se sont réunies à l'Astral à Montréal pour un spectacle haut en couleurs.

L'événement a mobilisé la communauté juridique autour de la cause de la solidarité internationale, de la justice et des droits humains. Plusieurs invités de marque étaient présents, dont la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Madame Christine St-Pierre, l'honorable Jacques R. Fournier, juge en chef de la Cour supérieure du Québec.

Madame la juge en chef McLachlin a, dans son allocution, souligné le travail exceptionnel accompli par ASFC sur la scène internationale et a affirmé que les Canadiennes et Canadiens pouvaient en être fiers. La ministre St-Pierre, de même que la bâtonnière du Québec Me Claudia P. Prémont, Ad.E – cette dernière par le truchement d'une vidéo – ont elles aussi salué les résultats auxquels con-



(Photographie d'Ivan Boiarski) : L'invitée d'honneur de la soirée-bénéfice d'Avocats sans frontières, la très honorable Beverley McLachlin, la juge en chef de la Cour suprême du Canada ; accompagnée de son mari Frank McArdle et du directeur général d'ASFC, Me Pascal Paradis.

tribue activement ASFC sur le terrain en faveur de l'accès à la justice pour les victimes de violations graves des droits humains et pour les personnes en situation de vulnérabilité.

ASFC remercie ses partenaires sans frontières, le Barreau du Québec et le cabinet McCarthy Tétrault, de même que ses partenaires majeurs, ses partenaires collaborateurs et commanditaires, ainsi que les membres du comité des ambassadeurs et du comité organisateur, l'équipe de production et, bien sûr tous les artistes sans frontières et le bénévoles qui ont fait de cette soirée un succès.

Mérite Christine-Tourigny à Me Kim Thomassin

Kim Thomassin est leader nationale, Clients, et associée directrice, région du Québec, du cabinet McCarthy Tétrault. Elle est l'une des rares Canadiennes à exercer un tel rôle au sein d'un grand cabinet d'avocats d'envergure nationale. À titre de membre de l'équipe de direction, elle contribue à la gestion régionale et nationale du cabinet, et au renforcement de sa présence à l'échelle du pays.

Membre du comité national sur la diversité, Me Thomassin soutient l'une des priorités absolues du cabinet : l'avancement professionnel des avocates. En 2016, un an après avoir formé, avec quatre autres grandes dirigeantes du Québec, la première cohorte de L'effet A, un programme novateur qui offre aux femmes des outils concrets pour propulser leur ambition professionnelle, Me Thomassin reçoit le Mérite Christine-Tourigny du Barreau du Québec en reconnaissance de son leadership pour l'avancement des femmes dans la profession.

Dans l'exercice du droit, Me Thomassin est reconnue pour sa connaissance approfondie du secteur des énergies renouvelables et des infrastructures. Sa pratique porte principalement sur le financement de projets et les opérations d'acquisitions. Elle a participé à certaines des transactions les plus importantes dans le cadre de projets d'énergie (hydroélectrique, éolienne, biogaz, biomasse) et d'infrastructures, au Canada et à l'échelle internationale. Elle a également représenté des institutions publiques et des promoteurs dans le cadre de partenariats public-privé. Kim Thomassin a été présidente du conseil d'administration de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain pour l'exercice 2014-2015.

Son expertise et son leadership ont été reconnus à maintes reprises :

- En 2016, outre le Mérite Christine-Tourigny du Barreau du Québec, elle reçoit un Prix Femmes de mérite de la Fondation Y des femmes de Montréal, prix décernés à



des femmes inspirantes dont les réalisations ont un impact dans notre société.

- En 2013, elle reçoit un prix Zenith de Lexpert à titre d'« avocate chef de file ».
- En 2012, elle figure parmi le Top 100 : Les Canadiennes les plus influentes du Réseau des femmes exécutivesmc (WXN).
- En 2010, elle est nommée « étoile montante » du droit dans le cadre des prix Lexpert Rising Stars: Leading Lawyers Under 40.
- En 2010, elle reçoit un Prix Femmes de mérite du YWCA de Québec pour avoir ouvert de nouvelles portes aux femmes.

Très sollicitée à titre de conférencière, Me Thomassin est régulièrement invitée à partager expérience, vision et connaissances sur des enjeux professionnels ou des domaines de pointe dont notamment la gestion, la négociation, les énergies renouvelables, les infrastructures et l'industrie juridique.

Me Thomassin a obtenu un B.C.L./LL. B. de l'Université Laval en 1996, après avoir effectué une mineure en psychologie à l'Université McGill. Elle a également étudié à la Faculté de droit de l'Université Western Ontario. Me Thomassin a été admise au Barreau du Québec en 1996.

L'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) a remis un doctorat honoris causa à l'ex-ministre et avocat Marc-André Bédard.

L'UQAC reconnaît ainsi la contribution de l'ancien député de Chicoutimi, aujourd'hui âgé de 80 ans, au développement du Québec, de la région et de l'université. Son engagement pour la cause indépendantiste a également été souligné.

Photo Radio-Canada



Me Lyne Robichaud remporte le prix personnalité arts-affaires 2016



Premier rang : Nathalie Maillé, directrice générale du Conseil des arts de Montréal, Sylvain Émard, Lyne Robichaud, Avocate associée du cabinet Legault Joly Thiffault et présidente de Sylvain Émard Danse, Manon Gauthier, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, responsable de la culture, du patrimoine et du design, d'Espace pour la vie et du statut de la femme, Anne-Marie Laoun, présidente de Georges Laoun Opticien, porte-parole des Prix Arts-Affaires. Deuxième rang : Jan-Fryderyk Pleszczynski, président du Conseil des arts de Montréal, Michel Leblanc, président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. © Normand Huberdeau/Groupe NH photographes



Connaissez-vous les leaders en juricomptabilité?

Ne faites pas courir de risques à vos clients. Faites appel à l'un des plus grands services de juricomptabilité au Québec.

Grâce à ses professionnels chevronnés, EY peut vous aider à mener rapidement et efficacement des enquêtes et des évaluations de préjudices économiques, à réunir et à analyser des preuves électroniques, ou à effectuer toute autre mission complexe de juricomptabilité.

Pour en savoir plus, communiquez avec nos leaders ou visitez-nous à ey.com/ca/fr.

André Lepage, FCPA, FCA,
CA•EJC, CFF, CFE
Premier vice-président,
Leader du Québec
andre.lepage@ca.ey.com
514 879 3535

Denis Chalifour, CPA,
CA•EJC, CFE
Associé délégué
denis.chalifour@ca.ey.com
514 874 4627



Travailler ensemble
pour un monde meilleur

Adjugé.

- ✓ ASSURANCE AUTO
- ✓ ASSURANCE HABITATION
- ✓ RESPONSABILITÉ CIVILE COMPLÉMENTAIRE

Découvrez pourquoi l'assurance auto et habitation de l'AABC est le régime prisé par les **membres de la profession juridique** au Canada.

Demandez une soumission dès aujourd'hui!

1 877 314-6274 ou visitez
notre site Web **assurancebarreau.com**



* Ce programme vous est offert par AABC Services d'assurances, une division de 3303128 Canada Inc., courtier d'assurances certifié. Le programme d'assurance auto et habitation de l'Association d'assurances du Barreau canadien (AABC) est émis par La Personnelle, assurances générales inc. au Québec et par La Personnelle, compagnie d'assurances dans les autres provinces et territoires. Il se peut que certains produits et services ne soient pas offerts dans toutes les provinces et tous les territoires. Certaines conditions s'appliquent. L'assurance auto n'est pas offerte au Manitoba, en Saskatchewan ni en Colombie-Britannique, où il existe des régimes d'assurance gouvernementaux.